

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE ET DE BIEN VOULOIR PUBLIER LE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE CI-DESSOUS, ISSU DU DERNIER BUREAU DE LA SFTG

Communiqué de presse de la SFTG

20 décembre 2004

La SFTG , société scientifique de médecine générale et organisme de formation médicale continue manifeste de très vives inquiétudes après l'annonce du protocole d'accord signé entre l'UNCAM, la CSMF, le SML et Alliance.

En effet les garanties pour une formation médicale continue de qualité, présentes dans la convention encore en vigueur aujourd'hui, semblent avoir totalement disparu de l'accord actuel.

Après les décisions législatives récentes concernant l'obligation de formation et d'évaluation, après les nombreuses déclarations à leur sujet qui ont occupé le devant de la scène des préoccupations professionnelles, on peut s'étonner et beaucoup s'inquiéter du silence qui plane dans les discussions actuelles. Nous souhaitons vivement que les signataires n'occultent pas ce point majeur.

La réforme en cours laisse pressentir le désengagement de la Sécurité Sociale, non seulement pour la prise en charge des plus démunis de nos patients mais aussi de la Formation Médicale Continue (FMC) indépendante et indemnisée accessible à tous les médecins

Nous répétons notre attachement à la Formation Professionnelle Conventionnelle. Elle a incité de très nombreux médecins généralistes à se former dans l'exigence de la qualité et de l'indépendance. Elle apportait par l'indemnisation des participants la reconnaissance de l'importance que revêt la FMC pour la qualité des soins qu'ils dispensent. Elle est incontournable dans la mise en place de l'évaluation des pratiques professionnelles.

Les différents organismes de FMC ont largement contribué à la mise en place de ces formations et à leurs qualités. En l'absence de financement par l'organisme de gestion conventionnelle, ils risquent d'avoir recours à d'autres financements qui n'offriront aucune garantie quant à l'indépendance de leur contenu. Certaines associations disparaîtraient privant la profession de la richesse et de la diversité actuelle.

Nous exigeons que la Formation Professionnelle Conventionnelle soit maintenue. Nous ne sommes pas dupes que sa disparition ferait la part belle au financement de la formation par les firmes pharmaceutiques. Celles-ci n'offriront jamais les nécessaires garanties d'indépendance car cela est à l'encontre de leurs intérêts. A l'heure où de trop nombreux exemples fortement médiatisés illustrent les importantes responsabilités pesant sur nos prescriptions médicamenteuses il est indispensable que l'information et la formation des médecins en particulier dans le domaine de la thérapeutique médicamenteuse ne subissent aucune pression visant à favoriser l'aspect commercial et financier de ces prescriptions au détriment de leur objectivité.

La qualité de la formation médicale continue, que ce soit pour les médecins généralistes ou pour les spécialistes reste un point majeur pour l'amélioration de la qualité des soins de tous les patients, ce qui devrait être notre objectif principal à tous ! Il est indispensable que la nouvelle convention garantisse à tous les médecins les moyens pour l'indépendance absolue de leur formation.

Isabelle de Beco
Présidente de la SFTG

Société de Formation Thérapeutique du Généraliste

233 bis rue de Tolbiac -75013 Paris ☎ 01 45 81 09 63 fax : 01 45 81 09 81 email : sftg@wanadoo.fr - <http://www.sftg.net>